



# COMMUNIQUÉ

Chers Actionnaires,

À la suite d'une décision de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières en date du Mardi 02 Avril 2024, la cotation du titre de la Société de Limonaderies et de Boissons Rafraîchissantes d'Afrique (SOLIBRA) a été suspendue.

Nous tenons à rassurer nos actionnaires que toutes les dispositions sont prises afin de rétablir la situation dans les meilleurs délais.

Fait à Abidjan, le 02 Avril 2024

**Le Directeur Général**  
**Cyril SEGONDS**